

Burundi : Après l'AN le Sénat a adopté la ratification de l'Accord de Paris

PANA, 31 octobre 2017 Burundi : Le projet de loi portant ratification de l'Accord de Paris sur le climat adopté au parlement Bujumbura, Burundi - Le Sénat burundais a emboîté le pas, mardi, à l'Assemblée nationale, en adoptant unanimement, à son tour, le projet de loi portant ratification de l'Accord de Paris (France) sur le climat, a-t-on appris de source parlementaire à Bujumbura.

La ratification de l'Accord de Paris conditionne l'accès des Etats Parties sur le climat, aux fonds destinés à la mise à l'œuvre des contributions au niveau national, à travers le «Fonds Vert Climat» qui a été mis en place, a motivé le ministre Céléstin Ndayizeye, dans ses éclairages aux représentants du peuple. Ce premier accord universel sur le climat a été conclu en décembre 2015, au terme de la 21^{ème} Conférence des Parties à la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. A l'occasion, quelques 195 Etats, dont le Burundi, ont pris l'engagement de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre afin de stabiliser le réchauffement climatique aux activités humaines, en dessous de 2°Celsius, à l'horizon 2100. A l'échelle planétaire, le Burundi est accusé de 0,07% d'émission de serre, contre 1,46%, à titre comparatif, de l'Afrique du Sud, l'un des pays du continent les plus industrialisés. Le Burundi n'échappe pas pour autant aux conséquences néfastes liées au changement climatique, faute de moyens de l'atténuer ou de s'y adapter. Ce phénomène des temps modernes entraîne la baisse de la production nationale, pertes en vies humaines, des inondations répétitives, des glissements de terrain, l'augmentation des risques de maladie et la perte de la biodiversité. Au sujet des maladies favorables au changement climatique, 8 des 11 millions de burundais ont contracté la malaria dont 3.000 qui en sont morts sur la seule année 2016, selon les chiffres de l'organisation mondiale de la santé (OMS). La même année a été marquée par une sécheresse prolongée qui occasionné une insécurité alimentaire pour plus de 3 millions de burundais, selon l'Office des Nations Unies pour les affaires humanitaires (Ocha).

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});